D'AUTAN ET DE COCAGNE

1

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale

SCoT AUTAN - COCAGNE

La démarche

Qu'est-ce que le SCoT ?

En 2023, le syndicat mixte d'Autan et de Cocagne lance l'élaboration de son SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce document de planification décrit un territoire souhaitable pour les vingt prochaines années et oriente en conséquence l'action publique, notamment sur le sujet de l'aménagement du territoire.

QUELLE PORTÉE JURIDIQUE ?

Les **grands projets d'aménagement** et les PLU-**PLUi** (plans locaux d'urbanisme intercommunaux) des communautés de communes Sor et Agout, Thoré Montagne Noire et de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet devront être **compatibles avec le SCoT**.

QUELLE VISÉE ?

Le SCoT est une stratégie commune, une **feuille de route** permettant de **coordonner les politiques publiques**. Il oriente l'écriture des PLUi et les projets tout en permettant une **interprétation locale**.

JUSQU'OÙ SE PROJETTE LE SCOT?

Le SCoT envisage l'évolution du territoire sur une période d'environ **20 ans**. Cette durée permet de réfléchir aux **équilibres** entre les communes.

L'élaboration du SCoT

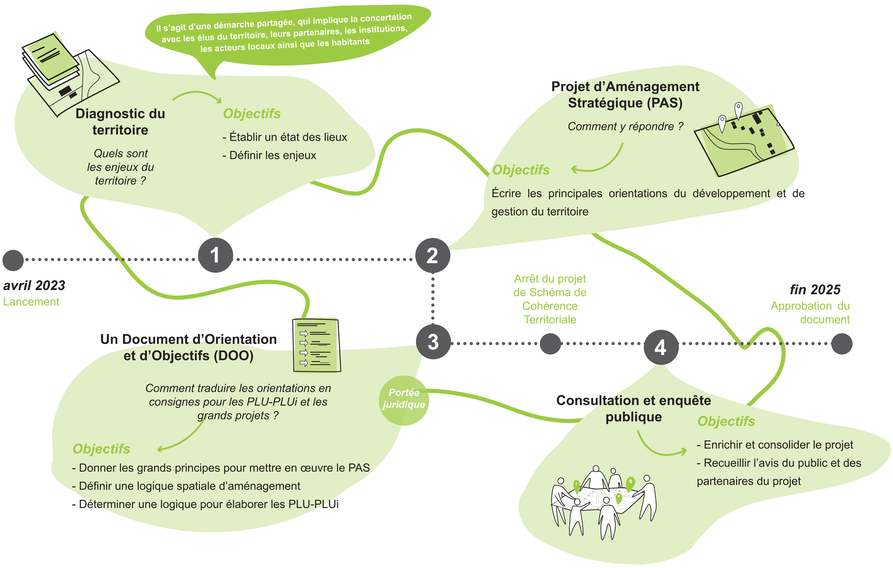

Le diagnostic du territoire

Une armature territoriale diversifiée

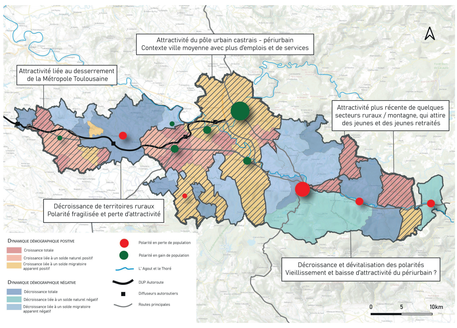

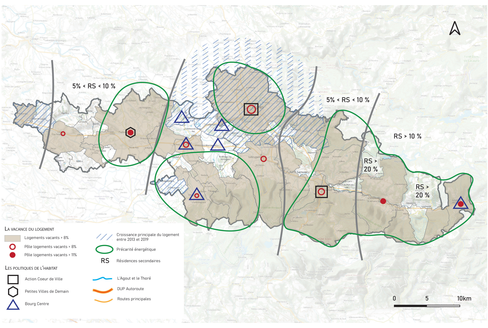

Un territoire inégalement peuplé

- Une population nombreuse à Castres et Mazamet-Aussillon
- Une déprise démographique en progression dans la vallée du Thoré et au niveau de Puylaurens

Un vieillissement accentué dans la population

- Une proportion de 60 ans et plus en augmentation
- Baisse globale de la taille des ménages, avec une importante concentration de ménages d'une personne dans les centres urbains
- Des ménages en moyenne plus aisés dans l'Ouest sous influence métropolitaine, en opposition au reste du territoire touché par une certaine précarité

Un territoire marqué par la vacance des logements et les résidences secondaires dans certains secteurs

- Une vacance qui touche les principales polarités
- Une concentration des résidences secondaires dans la vallée du Thoré

Un habitat à adapter aux revenus des ménages

- De nombreux ménages sont en situation de précarité énergétique au niveau de leur logement, signe d'une mauvaise qualité thermique
- Un retard de production de logements sociaux par rapport aux objectifs de la loi SRU

Des efforts à poursuivre dans l'amélioration des conditions de logement

- Plusieurs dispositifs (PIG, PLH, OPAH, QPV..) sont en place dans le territoire à des échelles diverses
- Des prix de l'immobilier plus élevés dans l'ouest du territoire (hors Puylaurens), en lien avec la proximité de la métropole et l'arrivée de l'A69

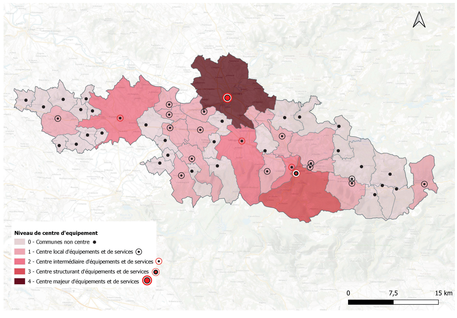

106 545 habitants*
*dont 42 394 à Castres

+2,5% d'habitants entre 1999 et 2020*
*+14% dans le Tarn

35 888 habitants de plus de 60 ans*
*dont 13 764 à Castres

38% de ménages d'une personne*
*48% à Mazamet

Un accès facilité aux services de proximité

- L'offre en services de proximité, très dense dans les centres urbains, est diffusée par le biais des pôles
- Des interfaces avec des pôles externes viennent enrichir l'offre pour les habitants du SCoT
- Le développement du pôle d'enseignement de Castres-Mazamet, qui propose une offre de formation diversifiée
- Quelques fragilités sont à souligner pour les services de santé, ainsi qu'un manque d'équipements culturels

Des mobilités caractéristiques d'un espace rural

- Une nette prédominance de l'usage de la voiture dans les déplacements pendulaires, favorisée par un réseau routier dense
- Des transports en commun présents, avec la gratuité de l'offre sur la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, mais qui malgré les améliorations ne répondent pas suffisamment aux besoins des actifs

© Laurent Frézouls

D'AUTAN ET DE COCAGNE

2

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

Des dynamiques économiques variées

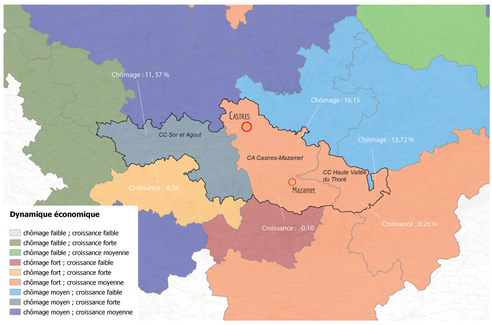

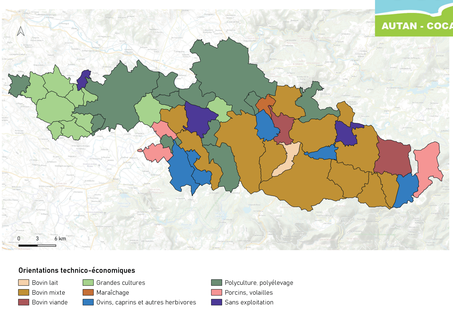

L'enjeu d'une stratégie économique cohérente, au sein d'une structure atypique

- La CCSA et la CACM sont axées sur une stratégie de reconquête industrielle, tandis que la CCTM mise sur l'accueil d'activités économiques de proximité
- La zone d'emploi de Castres-Mazamet est l'une des plus industrielles d'Occitanie
- Un chômage qui demeure en dépit d'une capacité de création d'emploi

Une diversité de filières économiques locales

- Une forte concentration des zones d'activités dans la Communauté d'Agglomération
- Plusieurs filières structurent le paysage local, de la bio-santé au bois, en passant par le textile, le granit ou l'agroalimentaire

Un potentiel touristique à valoriser

- Des hébergements touristiques surreprésentés par les lits non marchands, traduisant la présence de nombreuses résidences secondaires
- Un territoire attractif pour les excursionnistes, grâce à son riche patrimoine culturel et naturel
- Une stratégie de développement touristique engagée au niveau de la Communauté d'Agglomération

L'importance des ressources agricoles et forestières

- Une mosaïque de paysages et d'occupations, oscillant entre grandes cultures/polycultures à l'ouest, et élevage dans l'est
- La CC Thoré Montagne Noire, l'intercommunalité tarnaise avec la plus forte proportion de surface agricole utile convertie en agriculture biologique
- Un territoire avec une importante ressource forestière, qui constitue une piste de développement économique potentielle

Une diversité de paysages, foyer d'une riche biodiversité

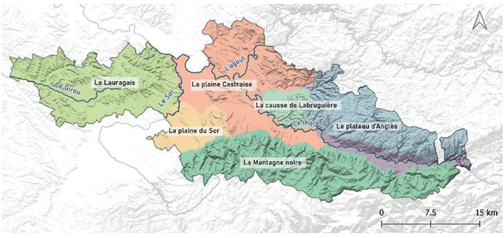

Une diversité d'entités paysagères

- Un territoire aux multiples facettes, des plaines castraises et du Sor et des coteaux du Lauragais
- Une qualité paysagère associée à l'activité agricole et les nombreux cours d'eau du territoire
- Plusieurs éléments viennent cependant menacer cette qualité des paysages (urbanisation, vacance des logements, évolution des activités agricoles et sylvicoles, éoliennes, etc.)

Un patrimoine et des ressources naturelles en partie sous pression

- Un réseau hydrographique dense parfois sensible : insuffisance de la ressource en eau, pollution de nitrates d'origine agricole...
- Une occupation du sol prédominée par des espaces cultivés dans la partie occidentale, et des surfaces boisées au sein de la partie orientale
- L'existence d'une riche biodiversité recensée dans certains secteurs disposant d'une pluralité d'occupation du sol
- La protection des espaces bénéficiant d'intérêts écologiques et environnementaux : Natura 2000, PNR, Réserves naturelles régionales
- De nombreuses continuités écologiques (TVB, corridors) confrontées à des éléments fragmentants

3
sites Natura 2000

1
Parc Naturel Régional

2
réserves naturelles régionales

36
ZNIEFF de type 1
2 ZNIEFF de type 2

37%
d'emplois de la sphère productive*
**33% dans le Tarn*

14%
de taux de chômage*
**13% dans le Tarn*

39 000 ha
de surface agricole utilisée*
**dont 23 000 dans la CCSA*

598
exploitations agricoles professionnelles
**dont 361 dans la CCSA*

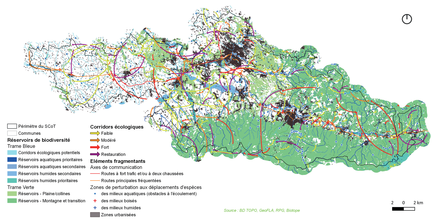

Un territoire en transition dans un contexte de changement climatique

- Un territoire faiblement émetteur en gaz à effet de serre, comparé aux territoires voisins
- Des consommations énergétiques modérées, avec le chauffage comme premier poste de consommation, suivi de près par le secteur des transports
- Un développement des énergies renouvelables relativement dynamique, qui représente un tiers de la consommation locale
- Des potentiels identifiés au niveau de l'éolien et du photovoltaïque
- Des réseaux d'énergie concentrés à Castres puis Mazamet

Le Projet d'Aménagement Stratégique

L'élaboration du PAS

Le SCoT d'Autan et de Cocagne est actuellement face à plusieurs défis :

Défi 1
RENFORCER ET RENOUVELER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET REVITALISER SES POLARITÉS

Défi 2
ANTICIPER LES EFFETS DE L'AUTOROUTE A69

Défi 3
FAIRE FACE À UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La réponse à ces défis et aux enjeux issus du diagnostic a mené sur une trame de PAS en trois ambitions générales. Celles-ci disposent chacune d'un ensemble d'objectifs, proposés lors des ateliers de territoire et des ateliers PAS et DOO réalisés en février 2024

Ambition 1

RENFORCER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL DE TOUS LES HABITANTS

1-1 Conforter une armature paysagère porteuse de bien-être pour les habitants actuels et futurs

1-2 Préserver et valoriser les ressources et les patrimoines naturels pour garder un cadre de vie de qualité

1-3 Organiser un développement spatial maîtrisé et limiter l'étalement urbain

1-4 Protéger, gérer, et valoriser la ressource en eau

1-5 Faire du territoire un acteur majeur en matière de transition énergétique

1-6 Limiter, anticiper et s'adapter aux risques et gérer les nuisances

Ambition 2

RENFORCER LA PLACE DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS LES HABITANTS ACTUELS ET FUTURS EN IMPULSANT DES DYNAMIQUES DE SOLIDARITÉ ET DE COMPLÉMENTARITÉ

2-1 Développer un territoire de proximité, en confortant le rôle spécifique des centralités

2-2 Répondre aux parcours résidentiels de tous les habitants par une politique du logement diversifiée

2-3 Organiser des mobilités articulées avec les espaces de vie du territoire et avec la poursuite du désenclavement

2-4 Organiser un maillage d'équipements sur la base de l'armature territoriale

2-5 Organiser les lieux de commerce en cohérence avec l'armature territoriale

Ambition 3

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉSILIENT ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

3-1 Mettre en oeuvre une stratégie pour le développement économique et l'emploi

3-2 Organiser qualitativement l'accueil des activités économiques

3-3 Conforter le rôle du pôle castrais-mazamétain, à l'échelle régionale

3-4 Renforcer les filières économiques agricoles, et sylvicoles

3-5 Accroître l'attractivité touristique

© Laurent Frézouls